

Jean-Christophe Pellat, *L'orthographe française. Histoire, Description, Enseignement*, Ophrys, coll. « L'Essentiel français », Paris, 2023, 170 p.

Comme l'indique son intitulé, le livre de Jean-Christophe Pellat se compose de trois parties : une histoire de l'orthographe, une description du système orthographique et finalement, des pistes pour son enseignement. Jean-Christophe Pellat commence néanmoins son livre avec une introduction dans laquelle il se demande à quoi sert l'orthographe, réputée si difficile. Il considère qu'elle a perdu sa fonction d'origine : « représenter l'oral par des signes visuels » (p. 11), pour revêtir une fonction sociale, qui est de distinguer ceux et celles qui la maîtrisent de ceux qui ne la maîtrisent pas. Or, « une écriture alphabétique idéale devrait manifester une bonne transparence phonétique » (*ibid.*). Pellat annonce que son livre vise à répondre à trois questions, correspondant à la tripartition susmentionnée :

1. Pourquoi l'orthographe française est-elle si compliquée ?
2. Comment expliquer son fonctionnement ?
3. Comment l'enseigner ?

L'histoire de l'orthographe permet de répondre à la première question : l'adoption de l'alphabet latin pour une langue qui s'en est graduellement éloignée a causé une complication croissante du système graphique, caractérisé par un grand décalage entre l'oral et l'écrit. La diglossie *français parlé - latin écrit* « a installé dès le début l'idée que la langue écrite n'a guère de rapport avec la langue parlée » (p. 18) ; il en résulte un système mixte, phonographique d'un côté, sémiographique de l'autre, auquel s'ajoute une dimension grammaticale.

Du point de vue historique, Pellat distingue deux périodes : la première, pendant laquelle l'orthographe a évolué et s'est modernisée, s'étend des origines jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle ; pendant la deuxième période (du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui) l'orthographe devient une orthographe d'État, pratiquement immuable, tandis que la langue parlée continue d'évoluer. Cette tendance au figement a néanmoins commencé dès le XIII<sup>e</sup> siècle. L'imprimerie a également joué un grand rôle dans cette évolution, dans la mesure où l'écriture est passée de la main du copiste, éminemment variable, à celle de l'imprimeur, qui peut faire un choix, certes, mais dont le choix est reproduit à grande échelle. Si les grands imprimeurs humanistes optent pour une orthographe relativement proche de l'oral, l'Académie française choisira finalement l'ancienne, qui favorise plutôt la lisibilité, grâce à des consonnes étymologiques et diacritiques et « parce qu'elle

ayde à faire connoistre l'origine des mots » (p. 26). L'ancienne orthographe, minoritaire au XVI<sup>e</sup> siècle, gagnera finalement la partie et se figera. Pour Pellat, le *Dictionnaire* de l'Académie de 1835 marque définitivement la fin de l'alignement de l'orthographe sur la prononciation ; c'est pourquoi l'orthographe moderne est restée un plurisystème, avec des phonogrammes, des morphogrammes et des logogrammes. De ce chapitre, nous retenons également une hypothèse très intéressante : la disparition de l'orthographe « moderne » pour une cinquantaine d'années, suite à la crise de l'imprimerie durant les guerres de religion<sup>1</sup>.

J-C. Pellat consacre le deuxième chapitre historique aux dictionnaires de l'Académie et aux réformes introduites par cette institution, principalement sous l'influence de ses membres philosophes. Si c'est bien le pouvoir royal qui met en place une orthographe d'État, ce ne sera que sous la troisième République qu'une orthographe unique s'imposera. On ne peut néanmoins que difficilement sous-estimer le rôle de l'Académie dans la fixation des règles de l'orthographe : elle a opté pour l'orthographe savante que nous connaissons, réintroduisant parfois des consonnes muettes (enfants [1694], enfans [1740], enfants [1850]). L'orthographe se fige à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, mais Pellat conclut quand même son chapitre historique avec une note optimiste : au cours de l'histoire, l'orthographe d'un mot sur deux a varié, ce qu'il illustre avec un tableau des variations (1694-1990). La volonté de réforme n'a d'ailleurs jamais totalement disparu : il y a eu la bataille de l'orthographe de 1900, les tolérances de 1901, et les rectifications de 1990 (la « bataille du nénufar »), qu'il applique d'ailleurs dans son livre. Même s'il glisse assez rapidement sur le XX<sup>e</sup> siècle, Pellat mentionne quelques projets de réforme qui ont fait date (Beslais [1962 et 1965] ; Blanche-Benveniste et Chervel [1969]).

La *Description de l'orthographe française* constitue la deuxième partie du livre. Pellat commence par une définition extrêmement large de l'écriture, définition qui inclurait même les peintures de Lascaux. La définition restreinte – « un système d'enregistrement de la langue à l'aide de marques visibles et tactiles en relation systématique avec les unités de la parole » (p. 63)<sup>2</sup> – nous semble bien plus adéquate pour un système d'écriture, or, comme l'indique Pellat, elle implique une hiérarchie entre la langue écrite et la langue parlée (primordiale) qui n'est pas justifiée. L'orthographe, quant à elle, est associée à une norme unique, définie par la société (cf. l'Académie). Pellat considère néanmoins qu'elle est moins figée qu'on ne le pense généralement :

<sup>1</sup> Le lien entre l'orthographe et la politique linguistique – consciente ou non – n'est pas totalement explicité, mais peut se lire très clairement entre les lignes de ce livre.

<sup>2</sup> Définition reprise à Coulmas, *The Blackwell Encyclopedia of Writing Systems*, Cambridge, Blackwell, 1996.

outre les tolérances orthographiques et la réforme de 1990, les nombreux accords de proximité que font les scripteurs<sup>3</sup>, la naissance d'une écriture SMS – déjà un peu démodée néanmoins – montrent que l'orthographe quotidienne est assez fluctuante. Le système orthographique en lui-même est décrit au chapitre 3 : comme pour tous les systèmes d'écriture et d'orthographe, nous avons affaire à un système mixte de phonographie et de sémiographie, qui se double d'une dimension historique (hors système) et de règles de positionnement (S intervocalique se lit /z/) et de combinaison (N devant B devient M), autant de zones qui constituent l'orthographe française. Un encadré (l'encart n° 10, p. 78) explique très clairement la notion de graphème et son histoire. Les accents et signes auxiliaires ont également leur place au sein de ce chapitre. Au chapitre suivant (ch. 4), Pellat explore les différentes zones, à l'aide d'une « liste détaillée des graphèmes du français » (p. 85-92), pour terminer par une brève description de la dimension sémiographique (la morphologie lexicale et grammaticale). Il en conclut que les graphèmes français sont polyvalents et que l'on ne peut dissocier la phonographie de la sémiographie.

La troisième partie du livre est consacrée à l'enseignement de l'orthographe. Pellat y explore des pistes d'enseignement, partant des problèmes pour aboutir à différentes sortes de remédiation, des zones de fragilité vers des solutions dans une perspective cognitive (stratégies d'apprentissage, causes et traitements des erreurs). Ce faisant, il renvoie systématiquement aux chapitres sur le système orthographique. Si l'orthographe aide le *lecteur*, elle pose des problèmes au *scripteur*. Pellat préconise une démarche qui allie production écrite et production orthographique et recommande d'éviter des règles avec de multiples exceptions tout en suivant les programmes officiels, car ces derniers garantissent une progression véritable ; il convient aussi de pratiquer une évaluation positive. Il estime également que la morphologie flexionnelle constitue l'une des zones sensibles à cause du grand décalage entre l'oral et l'écrit (chanté = chantez = chanter). Pour ce qui concerne les dictées, on constate que, lorsqu'on compare des dictées de 1873 à des dictées de 1987, les erreurs de compréhension ont diminué, tandis que les erreurs d'orthographe lexicale et grammaticale ont augmenté ; en 2005, on relève encore une augmentation des erreurs d'orthographe grammaticale. Pour ce qui concerne les stratégies cognitives, Pellat estime que les erreurs font partie de l'apprentissage, elles sont le résultat de *stratégies* qui permettent de les expliquer et d'y remédier et révèlent une logique sous-jacente ; en d'autres termes, il applique la théorie de Frei (*La grammaire des fautes*)<sup>4</sup> à l'orthographe.

<sup>3</sup> Exemple : ces erreurs, l'auteur ne *les récuse* pas. Exemple forgé par nous.

<sup>4</sup> Frei H., *La grammaire des fautes*, Genève, réimpr. Slatkine, 1985 (1929).

L'encadré 14 (p. 115) explique très bien ce que l'on peut entendre par une *grammaire des fautes* : ces dernières répondent en fait à quatre besoins (cf. Frei). Tout d'abord, le besoin d'assimilation, qui se manifeste par l'instinct analogique (rustres > \*frustres [frustes]) et par le conformisme (accord mécanique avec l'élément qui précède : \**il les amenèrent*) ; il y a également le besoin de différenciation (il croit, ils croient > \*ils croivent) ; le besoin d'économie (brièveté : *connais pas*) ; finalement le besoin d'expressivité. En orthographe cela se traduit par exemple par les accords de proximité (conformisme) et par des analogies du type \**metempsychose* (cf. *psychose*). Pellat continue par une typologie des erreurs d'après Nina Catach (encadré 15, p. 117-118) et un encadré sur l'usage des correcteurs informatiques (16, p. 119-120), qu'il conseille d'éviter.

Pour ce qui concerne les stratégies d'apprentissage de l'orthographe, Pellat signale que « des observations concordantes des performances de sujets cérébrolésés ont permis d'établir deux stratégies » (p. 121) : en lecture comme en production le traitement des mots des orthographes alphabétiques s'effectue soit selon une voie directe (reconnaissance/récupération immédiate de l'image graphique<sup>5</sup> du mot dans un lexique orthographique) soit selon une voie indirecte (conversion entre graphèmes et phonèmes). Comme on applique ces deux voies en orthographe grammaticale également, cela peut conduire à des erreurs du type *participe passe de finir = \*finit*<sup>6</sup>. On constate que les meilleurs résultats sont obtenus par les lecteurs et scripteurs qui adoptent différentes stratégies (mémoire de mots, analogies, recours aux règles, consultation de dictionnaires etc.).

Au chapitre 7, Pellat aborde l'apprentissage de l'orthographe lexicale (d'usage) et de l'orthographe grammaticale, distinction qui reste pertinente à ses yeux, d'autant plus que les stratégies d'apprentissage les concernant sont différentes. Pour apprendre l'orthographe lexicale, il conseille d'observer les familles de mots et de travailler sur les mots fréquents et utiles à chaque niveau ; il propose également des outils de fréquence (*l'Échelle d'acquisition en orthographe lexicale* ; *Manulex*). L'analyse et l'explication sont indispensables pour apprendre l'orthographe grammaticale. Parmi les « 43 règles urgentes<sup>7</sup> » Pellat insiste sur deux priorités fondamentales : la distinction entre le nom et le verbe et la découverte du sujet (à partir du cycle 2). Il accorde beaucoup d'attention aux chaînes d'accord et mentionne tout particulièrement l'accord du participe (p. 134), tout en formulant une règle originale : « Le participe passé est

<sup>5</sup> C'est nous qui employons ce terme, JG.

<sup>6</sup> *Finit* est effectivement une image graphique bien connue, l'erreur signalée est extrêmement courante.

<sup>7</sup> Liste établie par L. Masarenti dans sa *Psychopédagogie des moins doués*, Rolle (CH), Rod, 1970, et que Pellat ne reprend pas entièrement.

l'attribut de l'objet direct avec lequel il s'accorde normalement » ; ceci change le statut du participe, qui (re)devient une forme autonome<sup>8</sup>. Du point de vue historique, il se demande si Marot fut vraiment clément... (encadré 18, p. 137). Pour ce qui concerne les exercices d'orthographe (chapitre 8), Pellat propose d'étudier l'orthographe en contexte, notamment de la mettre en relation avec l'écriture et de l'associer aux autres domaines de l'étude de la langue (vocabulaire, grammaire, conjugaison). Il donne une grande variété d'exercices, aborde la dictée et ses limites et expose des pratiques graphiques « de la phrase au texte » (p. 149), comme par exemple changer la personne d'un texte, former des mots dérivés, discuter lors d'un *atelier de négociation graphique*.

Dans les *Repères bibliographiques*, très riches et organisés en fonction des trois parties du livre, les « incontournables » (dont Nina Catach<sup>9</sup>, Blanche-Benveniste et Chervel) sont indiqués par un astérisque. Un petit glossaire (p. 167-169) conclut le livre.

L'ouvrage de Jean-Christophe Pellat répond parfaitement aux buts qu'il s'est fixés : s'adresser aux étudiants et aux enseignants « soucieux d'une meilleure efficacité pédagogique en FLM et aussi en FLE » (p. 13), même si nous estimons qu'il est plus orienté vers le FLM. Nous pourrions peut-être mentionner quelques petits points de désaccord, notamment concernant la complexité de l'orthographe – que nous avons tendance à dédramatiser dans nos cours, nous basant sur la catégorie des archigraphèmes de Nina Catach, qui permettent de résoudre la grande majorité des problèmes – ou encore concernant la « sémiographie majeure » de l'orthographe française, qui ne nous paraît pas comparable à celle du japonais, comme le fait Pellat. Or, nous ne pouvons que recommander ce livre clair, bien structuré, intéressant et non dénué d'une touche d'humour (surtout dans les encadrés, qui traitent de points précis), à tous ceux et toutes celles – enseignant.e.s<sup>10</sup> ou non – qui s'intéressent à l'orthographe française et à son enseignement.

Jan Goes  
Université d'Artois  
Centre de recherche en linguistique française  
et en didactique du français *Grammatica* (UR 4521)

<sup>8</sup> Au XIXe siècle, certaines grammaires considéraient le participe comme une partie du discours à part. La *Grande Grammaire du Français* (Abeillé et Godard, Actes Sud/Imprimerie nationale, 2021) contribue, elle aussi, à cette « renaissance » du participe comme partie du discours autonome.

<sup>9</sup> Catach, N. *et al.*, *L'orthographe française. Traité théorique et pratique*, Paris, Nathan, 2003 [1980].

<sup>10</sup> Nous utilisons exceptionnellement cette forme inclusive, adoptée par J.-C. Pellat, qui ne l'utilise pas pour d'autres mots dans son livre.

